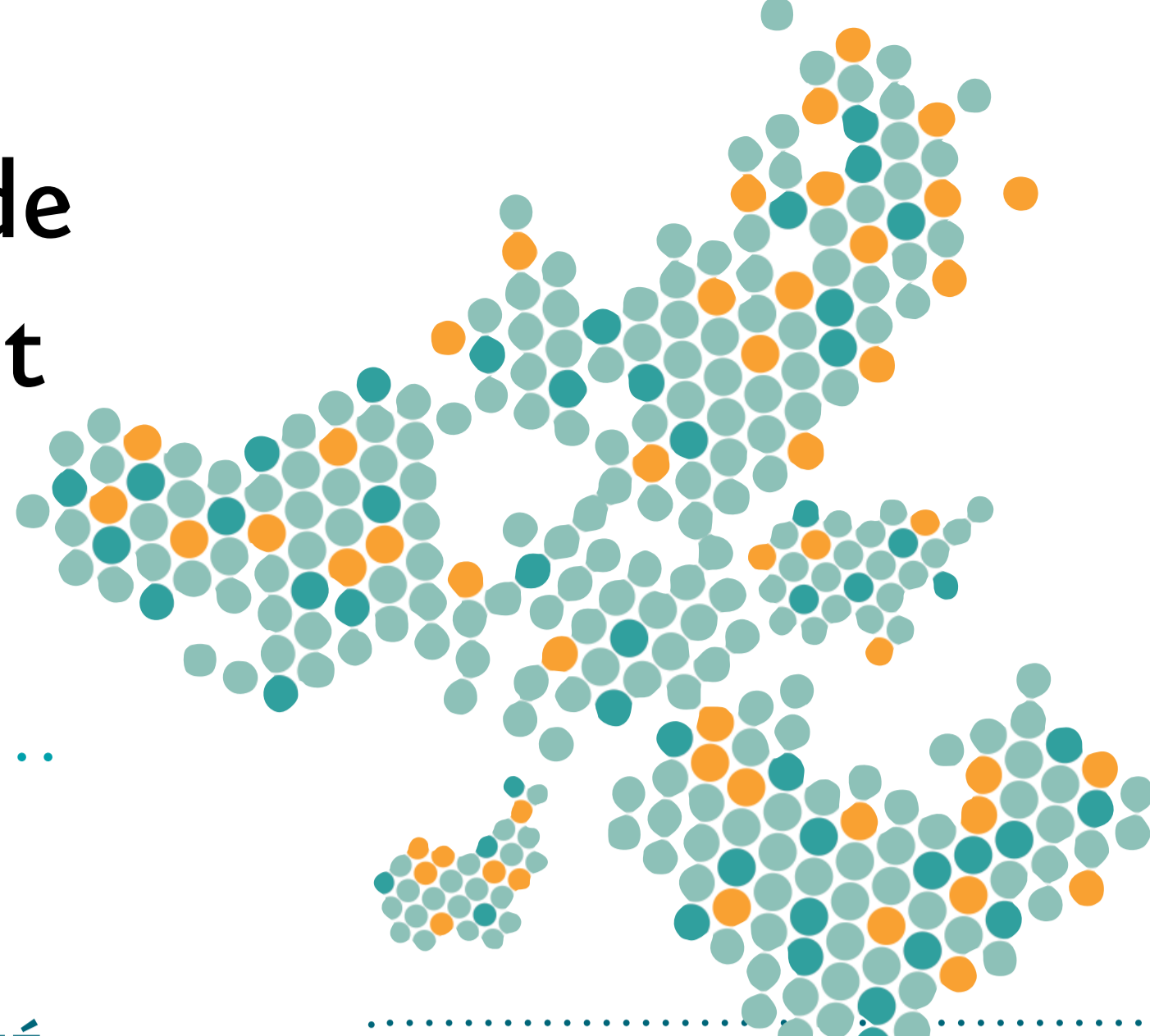


L'évaluation du programme de Transformation écologique et sociale régionale (TESR) en Nord-Pas-de-Calais



Un exemple d'analyse de contribution

UNE QUESTION COMPLEXE DE CAUSALITÉ

Le programme TESR est une expérimentation du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais visant à tester un nouveau mode de conception des politiques publiques sur 9 cas thématiques (« opérations de développement » ou OD) très divers et parfois hors de ses principales compétences, qu'il s'agisse de constituer une filière bois régionale, d'assurer la réhabilitation énergétique à grande échelle des logements, de développer une gouvernance alimentaire régionale ou encore de construire une politique des lycées ouverte sur le territoire.

Dans tous les cas, le principe était de repartir des enjeux et de co-construire, avec les parties prenantes, une nouvelle politique publique régionale contribuant au mieux à l'intérêt général, et à laquelle chacun pourrait prendre part.

Les difficultés étaient multiples pour prouver la contribution de ce programme : il est **récent** alors que les effets attendus sont de long terme ; il est **expérimental** : ses modalités ont **évolué** sur la durée et chaque OD est **unique** en termes de sujet traité, de parties prenantes et de maturité ; ses mécanismes d'effet sont essentiellement **immatériels**. Enfin, l'évaluation devait identifier les bonnes pratiques généralisables pour l'avenir.

L'ANALYSE DE CONTRIBUTION (AC)

L'analyse de contribution est une méthode d'évaluation d'impact en 6 étapes (voir au verso) mettant en œuvre les principes de l'évaluation basée sur la théorie dans le cas de politiques complexes.

Elle postule que les changements observés sont souvent dus à une **combinaison de causes**, dont chacune prise séparément n'est ni suffisante ni nécessaire pour obtenir un impact (ce qui était notre hypothèse ici) ; le but étant dès lors d'identifier et de hiérarchiser ces causes contributives, mais aussi de vérifier si la combinaison de causes est, elle, suffisante ou nécessaire pour produire l'impact. Par ailleurs, l'AC s'appuie de façon privilégiée sur l'étude de cas spécifiques dans lesquelles les différentes hypothèses causales sont testées en profondeur et les causes contributives identifiées. Ici, les 9 opérations se prêtaient particulièrement bien à l'exercice.

Enfin, ces études de cas approfondies fournissent des bonnes pratiques ou des leçons répliquables, utiles à l'amélioration de l'intervention évaluée, une des principales attentes de la Région vis-à-vis de l'évaluation.

Les hypothèses causales

(simplifiées) de la TESR sont les suivantes :

- Sur chaque sujet identifié, une équipe projet anime une concertation sur les enjeux et les finalités de l'action publique avec les parties prenantes externes (A) et internes à la Région (B) ;
- Les acteurs concernés développent ainsi une attitude et des pratiques favorisant les échanges et la recherche de compromis (C) ;
- Il aboutit :
 - ▶ d'une part à la définition collective d'une stratégie (D), celle-ci constituant progressivement la base de l'action publique régionale renouvelée prenant mieux en compte l'intérêt général (E),
 - ▶ et d'autre part à la construction de collaborations durables entre parties prenantes, prêtes à s'impliquer dans ces nouvelles politiques (F).
 - ▶ Ces éléments constituent des facteurs du succès des futures politiques mises en œuvre (G), qui aboutiront in fine à un nouveau modèle de développement (H).

Pour aller plus loin :

- Delahais, T., & Toulemonde, J. (2012). Applying contribution analysis: Lessons from five years of practice. *Evaluation*, 18(3), 281-293.
- Mayne J (2012) Contribution analysis: Coming of age? *Evaluation* 18(3): 270-280.
- Stern, E., Stame, N., Mayne, J., Forss, K., Davies, R., & Befani, B. (2012). Broadening the range of designs and methods for impact evaluations. Report of a study commissioned by DfID

